

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32060**

Intitulé

Conseiller en gestion des ressources humaines et placement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
EFIP (Enseignement-formation-insertion-promotion) - INSCAM - Groupe ESCCOT	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La conduite et pilotage du recrutement temporaire et permanent

La gestion des ressources humaines

La gestion du plan de formation

La gestion et développement de l'activité commerciale

1- Recrutement temporaire et permanent

-Conduire des entretiens de recrutement en mobilisant les techniques et outils adaptés tels que l'écoute active, la reformulation, ou encore les tests de recrutements

-Maîtriser les étapes de l'évaluation d'un candidat lors d'un entretien, de l'identification des compétences à la formalisation du compte rendu

2- Gestion des ressources humaines

-Maîtriser la législation du travail temporaire/permanent et sa réglementation

- Appréhender les logiciels spécifiques à la gestion des Ressources Humaines

-Etre en mesure de constituer les dossiers des candidats intérimaires et permanents

3- Plan de formation

-Maîtriser les aspects administratifs, législatifs et financiers de la formation professionnelle

-Identifier les outils d'une démarche GPEC tels que les questionnaires, le plan d'action ou encore le diagnostic RH

4- L'activité commerciale

-Déterminer les priorités d'actions commerciales et les secteurs clés de résultats (en termes de fidélisation, prospection...)

-Maîtriser les étapes du cycle de vente (ciblage, identification des prospects, des besoins, élaboration des solutions, du chiffrage, de l'argumentaire, suivi...)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de ce titre pourront exercer leur activité dans:

Agence d'emploi

Etablissement et organisme de formation

Société de conseil en RH

Service RH dans une entreprise

Cabinet de recrutement

Les types d'emploi accessibles:

Chargé de relations entreprises

Chargé de recrutement

Conseiller en insertion professionnelle

Chargé de clientèle

Commercial sédentaire en formation

Chargé des ressources humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K2101 : Conseil en formation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 4 blocs de compétences :

1- La conduite et le pilotage du recrutement temporaire et permanent de la qualification de la demande du client entreprise à la conduite de l'entretien et son évaluation.

2- Le conseil auprès des candidats et les entreprises, par le diagnostic, le placement et l'accompagnement des clients. L'application des techniques de gestion des ressources humaines permettra un meilleur placement.

3- La gestion du plan de formation pour le développement des compétences des candidats permanents ou temporaires et la conduite de la GPEC

4- La gestion et le développement de l'activité commerciale : Identifier les axes stratégiques et mener la coordination des partenariats ainsi que le pilotage des actions commerciales.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32060 - Conduite et pilotage du recrutement temporaire et permanent	<p>La conduite et le pilotage du recrutement de la qualification de la demande du client entreprise à la conduite de l'entretien et son évaluation.</p> <p>2 épreuves</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Etude de cas, Epreuve écrite de 2h.</p> <p>L'épreuve sera constituée de plusieurs documents statuant sur le cas d'un client, avec sa demande ainsi que sa situation globale. Le candidat doit proposer les solutions les plus adaptées à ce client, ainsi que les alternatives.</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Epreuve orale, de 15mn, précédée d'une préparation de 20mn.</p> <p>Préparation de 20mn : Un sujet portant sur un entretien et d'un descriptif de poste, est communiqué au candidat.</p> <p>Jeu de rôle de 15 mn : Une mise en situation entre un intervenant professionnel jouant le rôle du recruté et le candidat dans son rôle de recruteur.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32060 - Accompagnement des candidats dans leur parcours professionnel</p>	<p>Le conseil auprès des candidats et les entreprises, par le diagnostic, le placement et l'accompagnement des clients. L'application des techniques de gestion des ressources humaines permettra un meilleur placement.</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Epreuve écrite, de 2h.</p> <p>Etude de cas, à partir d'un dossier constitué de documents de synthèse autour de plusieurs candidats recrutés.</p> <p>Le candidat doit proposer les solutions possibles ainsi que les modalités de mise en place.</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Etude de cas, à partir d'un dossier constitué de documents de synthèse autour de plusieurs candidats recrutés.</p> <p>Le candidat doit procéder à l'étude des cas exposés, à la constitution de grilles de lectures argumentées et d'un ensemble de propositions conformes aux besoins des candidats.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32060 - Développement de la gestion des Ressources Humaines</p>	<p>La gestion du plan de formation pour le développement des compétences des candidats permanents ou temporaires et la conduite de la GPEC</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Epreuve écrite, de 3h.</p> <p>Etude de cas, à partir d'un dossier complexe portant sur le cas d'une entreprise ayant des besoins divers en formation pour ses salariés.</p> <p>Le candidat doit procéder à un état des lieux et une analyse du profil, suivis d'un ensemble de propositions d'un plan de formation et les aspects administratifs et juridiques à établir.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32060 - Gestion et développement de l'activité commerciale	<p>La gestion et le développement de l'activité commerciale : Identifier les axes stratégiques et mener la coordination des partenariats ainsi que le pilotage des actions commerciales.</p> <p>Modalités :</p> <p>Rapport écrit : portant sur une problématique professionnelle identifiée au sein de l'entreprise.</p> <p>Le candidat développera un diagnostic de la problématique posée, ainsi que des hypothèses argumentées.</p> <p>Il développera un projet afin de répondre à cette problématique.</p> <p>Le projet aboutira à la constitution d'un dossier écrit, suivi d'une présentation orale de la synthèse.</p> <p>Soutenance orale : de 25 mn</p> <p>Présentation de la synthèse du projet mis en œuvre.</p> <p>La présentation orale se fera devant un jury de professionnels.</p> <p>Epreuve individuelle :</p> <p>Epreuve orale, de 15mn, précédée d'une préparation de 20mn.</p> <p>Préparation de 20mn : Un sujet portant sur une négociation avec une entreprise, est communiqué au candidat.</p> <p>Jeu de rôle de 15 mn : Une mise en situation entre un intervenant professionnel jouant le rôle d'un professionnel et le candidat dans son rôle de chargé d'affaires</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels
Par candidature individuelle	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		50 % de formateurs - 50 % de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, avec effet au 8 juin 2012, jusqu'au 4 janvier 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Plus de 300 étudiants ont suivi cette formation depuis 2008.

Taux de réussite 2017/2018 : 95%

En moyenne, 77% des titulaires sans expérience professionnelle, à l'entrée de la formation, sont en poste 6 mois après la formation, 93% des titulaires exercent dans le champ visé par la formation.

<http://www.groupe-esccot.fr>

Autres sources d'information :

Pour toute demande d'information: contact@groupe-esccot.fr

Lieu(x) de certification :

EFIP (Enseignement-formation-insertion-promotion) - INSCAM - Groupe ESCCOT : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Cesson Sévigné]

INSCAM Groupe ESCCOT

29 avenue des peupliers,

35510 Cesson Sévigné

Ille et Vilaine - Bretagne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INSCAM Groupe ESCCOT

29 avenue des peupliers,

35510 Cesson Sévigné

Ille et Vilaine - Bretagne

Historique de la certification :